



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Réf : A-21-727

Affaire suivie par Emilie HERNU

D3SE/SDSE/Service régional d'évaluation des risques sanitaires

Téléphone secrétariat : 03.62.72.88.32/87.77

Mail : ars-hdf-srers@ars.sante.fr

Lille, le 25 octobre 2021

Le Directeur général de l'Agence
régionale de santé Hauts-de-
France

Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques
CODERST – NORD
RAPPORT DE SEANCE DU **23 NOVEMBRE 2021**

Création d'une chambre funéraire
Commune de VIEUX CONDÉ

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Plans de situation et projet en annexe

L'établissement SEMAILLE Père & Fils représenté par Monsieur Geoffrey SEMAILLE a déposé auprès des services préfectoraux en date du 27 juillet 2021 un projet situé au 209, rue Victor Hugo 59690 VIEUX CONDÉ. Le siège social de cet établissement est situé 301 rue Jean Jaurès 59264 ONNAING.

Le dossier a été jugé complet le 07 octobre 2021 : copies des parutions des journaux reçus toutes deux le 07 octobre 2021.

Les chambres funéraires sont autorisées par le Préfet après avoir fait l'objet d'un avis au public détaillant les modalités du projet envisagé et publié dans deux journaux régionaux ou locaux. Les avis du conseil municipal (consultatif) et du CODERST sont également nécessaires.

L'autorisation ne peut être refusée qu'en cas d'atteinte à l'ordre public ou de danger pour la salubrité publique. Le préfet dispose d'un délai de 4 mois à compter du dépôt de la demande pour conduire l'ensemble des consultations et rendre sa décision.

PROJET

Le projet d'aménagement du site prévoit les équipements suivants :

Partie publique :

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) : un sanitaire et une place de parking seront aménagés.

La partie publique se décompose en **trois parties distinctes** (entrée séparée),

- 1- le magasin et ces bureaux
- 2- les quatre salons funéraires, le hall d'accueil et la cafétéria ;
- 3- la salle de cérémonie et sa salle de convivialité.

Partie technique :

Compte tenu de la configuration du site, il est prévu une entrée des corps et une salle de préparation des corps de 24,07 m² équipée de quatre cases réfrigérées pouvant atteindre des températures négatives.

Garantie de l'abri des regards : L'arrivée des corps à la salle de préparation se fera par le garage. L'absence de vitrage assurera l'isolation visuelle.

AVIS AU PUBLIC

Un projet d'avis au public détaillant les modalités du projet envisagé a été publié dans deux journaux locaux ou régionaux "La gazette" édition du 01 octobre 2021 et "L'observateur du Valenciennois" édition du 01 octobre 2021.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a émis un **avis favorable** à la demande de création d'une chambre funéraire à VIEUX CONDÉ formulée par l'établissement SEMAILLE Père & Fils représenté par Monsieur Geoffrey SEMAILLE lors de sa séance du 08 septembre 2021.

CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Le dossier de demande de création déposé par le pétitionnaire est complet (notice explicative, plan de situation, projet d'avis au public). Il permet de s'assurer à priori du respect des dispositions techniques prévues par la réglementation (articles D.2223-80 à D.2223-87 du code général des collectivités territoriales), notamment l'arrivée des corps à l'abri des regards, la séparation partie technique / partie publique, les équipements selon les normes prescrites.

Toutefois, il est nécessaire d'attirer l'attention du pétitionnaire sur la conformité des points suivants :

- Les portes seront équipés d'un système de sécurisation à clés afin d'interdire les accès au public. Néanmoins il est vivement recommandé d'apposer en complément, des plaques avertisseuses et de ne pas équiper ces portes de poignées.
- Nous rappelons également que le chauffage à air pulsé est interdit dans la salle de préparation conformément à l'article D2223-84 cela afin de garantir un bon renouvellement de l'air, de maintenir une température de pièce constante et une bonne conservation des corps dans le temps. De même, il est également vivement recommandé de ne pas installer ce type de chauffage dans les salons de présentation.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée d'émettre, un **avis favorable** à la demande de création d'une chambre funéraire située au 209, rue Victor Hugo à VIEUX CONDÉ et déposée par l'établissement SEMAILLE Père & Fils.

Pour le directeur général et par délégation,

Le Responsable du service régional
d'évaluation des risques sanitaires,



ANNEXE – PLANS DE SITUATION – Chambre Funéraire « SEMAILLE Père & Fils » - Commune de VIEUX CONDÉ

